

# COMPTE RENDU DE LA 84<sup>ÈME</sup> AG DE L'ANGGE 11 MAI 2019



Cette année, notre assemblée générale ordinaire s'est déroulée le samedi 11 mai 2019, dans le complexe hôtelier « Les Orchidées », situé sur la commune de VERDUN (55100).

Comme l'année précédente et vu le nombre important de points à l'ordre du jour, le Conseil d'administration avait voté en réunion le 09-04-2019, l'organisation de cette AG 2019 en deux parties, de 10h30 à 12h30 le matin et de 14h00 à 18h30 l'après-midi.

Nous profitons de ce compte rendu pour remercier Olivier Berthold, administrateur ANGGE pour la région Grand Est et toutes les personnes de l'association Carex qui ont participé à la bonne organisation de cette assemblée générale 2019.

## Introduction, remerciements et approbation du CR de l'AG 2018

### Introduction du président, Didier Vergy

Il est 10h30, c'est le président qui ouvre la séance remercie toutes les personnes présentes et les organisateurs de cette 84<sup>ÈME</sup> assemblée générale.

### Remerciements aux organisateurs et personnes présentes

Le président remercie les membres de l'Association Carex de nous recevoir cette année dans le département de la Meuse et le président de la FDC55, Michel Thomas, pour sa présence à notre assemblée générale 2019. Il remercie également pour leur présence Patrick Massenot, président d'ISNEA, d'OMPO, président de la FDC de Meurthe-Moselle

(54) et représentant la FNC, également le président de la FDC de Mayenne (53), de la FDC des Vosges (88), de la FDC du Gard (30), de la FDC du Var (83), de la FDC du Nord (59), de la FDC de la Marne (51), Jean-François Seguy qui représente la FDC de la Gironde (33) et le GASSUNUA, Eddy Puyalon président de CPNT ainsi que toutes les personnes présentes dont les présidents des associations gibier d'eau, les adhérents et tous les partenaires avec qui l'ANGGE travaille tout au long de l'année et qui contribuent à véhiculer une image positive de notre association.

### Présentation des invités scientifiques, cynégétiques et politiques

Le président présente les invités scientifiques :

- Mathieu Guillemain pour l'ONCFS
- Mathieu Boos pour l'ISNEA

Les invités cynégétiques :

- Gabriele et Marco Fasoli, les représentants de l'Association Italienne des Chasseurs de Gibier d'Eau (ACAMA)

Les invités politiques :

- Madame Catherine Bertaux, conseillère départementale, représentante et suppléante du sénateur Franck Ménoville, membre de la commission Chasse et Pêche au Sénat.

### Présentation du déroulement de l'AG 2018

Le président présente ensuite à l'assemblée, le déroulement et l'ordre du jour de cette réunion.

### Vote du PV du CR de l'AG 2018

Le président demande à l'assemblée présente l'approbation et le vote du PV du compte rendu de l'AG de 2018 qui s'était déroulée à Le Somail (11), le vote est adopté à l'unanimité.

### Vote sur changement poste administrateur de B.Garnier

Le président demande ensuite à l'assemblée d'entériner par un vote, le changement d'affectation du poste d'administrateur de région pour Bernard Garnier, passant de la région 1 (île de France) à la région 3 (Bourgogne - Franche Comté) voté le matin en CA, pour raison de déménagement en province. Le vote est adopté à l'unanimité.

Le président donne ensuite la parole au président de la FDC55, qui nous présente son département :

- La Meuse représente 600.000 hectares dont 230.000 hectares de forêts pour 190.000 habitants
- La FDC, c'est 8.000 permis de chasse validés en 2018
- Le tableau grand gibier, c'est 20.000 sangliers, 12.000 chevreuils et 1.000 cerfs et biches

Pour le président Michel Thomas, toutes les modes de chasse doivent être défendues surtout les chasses traditionnelles comme le gibier d'eau. Il annonce l'acquisition par la FDC55, d'une zone humide sur le territoire Meusien.



Intervention de Michel Thomas, président de la FDC55

## Rapport moral du président Didier Vergy

Le président reprend la parole pour rappeler historiquement tout le travail et le parcours de l'ANGGE depuis sa prise de présidence en 2010.

Il met à l'honneur tout l'équipe qui est derrière lui concernant la gestion des dossiers déjà gérés ou en cours de gestion.

Il réaffirme que l'ANGGE reste un partenaire engagé auprès de la FNC concernant tous les dossiers gibier d'eau et se félicite du partenariat entre notre association nationale, l'ISNEA et récemment avec l'OMPO sur le dossier Milouin.

Il nous informe ensuite de son engagement total sur le dossier du fichier national d'identification des espèces non domestiques, mis en place par le ministère (arrêté d'octobre 2018) et par l'IFAP.

Des participants sortent en nombre



**Rapport d'activité ANCGE 2018-2019, par le secrétaire général**

Listage depuis le document du dossier présenté par le secrétaire général

Le secrétaire général, Bernard Garnier, énumère ensuite le rapport d'activité de l'ANCGE pour la période 2018-2019, qui a été proposé dans les dossiers de l'AG et qui sera inséré dans la revue Sauvagine de juin 2019 (voir p. 6-7). On a pu découvrir que l'ANCGE (à travers différents membres de l'équipe du CA) a participé à plus de 80 réunions actives ou manifestations majeures sur le plan national, comme des réunions avec la FNC, l'ONCFS, l'ISNEA, des FDC, des associations départementales ou régionales, des salons cynégétiques...

En plus de tous ces événements, des dossiers importants de dimension nationale sont pris en charge par les différentes commissions comme la récolte d'ailes, la reprise des bagues Muséum, le programme bague et balisage au Portugal, les dossiers des commissions DPM et DPF (baux 2019), le dossier du fichier National d'identification des espèces non domestiques, le dossier Milouin, le dossier de la chasse des oies en février, le dossier du Courlis cendré, le dossier de défense des zones humides, l'opération nationale « Balance ton Nid », etc.

L'ANCGE travaille activement et efficacement sans communication tonitruante dans tous ces

**Projets pour 2019**

**Adhésions :** La présente étude considère une stabilisation des adhésions C'est l'enjeu majeur dans les années à venir. Il en va de l'avenir de l'association à terme.

**Masses salariales :** Effectif stable : une assistante de direction & infographiste complétée par une employée polyvalente à 80% en contrat aidé.

**Veille technique et juridique :** La consommation en 2018 a été inférieure aux prévisions de 3 000 € mais ce budget est reconduit. Il permet de sécuriser l'association des ses actions et son fonctionnement.

**Bague et balisage :** La première phase qui consistait à poser les balises et baguer des oies a été passée. Le temps est désormais à l'analyse, la maintenance et le maintien du parc d'oiseaux balisés. Un budget de 12 000 € est prévu pour cette année. Ensuite seules des actions de maintenance devraient être nécessaires.

**Communication :** Comme évoqué brièvement dans le paragraphe "retour sur 2018", une nouvelle forme de communication est mise en place avec une plus grande prégnance sur les réseaux sociaux et des alertes sms. Une refonte graphique de la Sauvagine a eu lieu. Ce travail de modernisation de codes graphiques doit continuer.

dossiers pour l'ensemble de ses adhérents et indirectement pour tous les chasseurs de gibier d'eau nationaux.

**Rapport financier par le trésorier, Jean-Louis Durel**

Jean-Louis Durel commence son intervention par la présentation du bilan pour l'exercice de l'année 2018, à l'aide de tableaux :



**Présentation bilan 2018**

Voir tableau

**Nombre des adhérents au 11-05-2019**

Ensuite Jean-Louis, nous présente un tableau des adhérents : au 11-05-2019, il y a 4162 adhérents qui sont à jour de leur cotisation. Il y a une baisse de 250 adhérents, soit une baisse de 9500 € des cotisations.

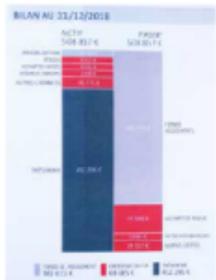
**Perspectives et projections pour 2019**

Voir encart

Le président remercie le trésorier et le cabinet comptable pour le travail réalisé tout au long de l'année et demande à l'assemblée le vote pour l'ensemble des comptes. Les comptes sont approuvés à l'unanimité et quitus est donné au trésorier.

Ensuite Jean-Louis Durel propose de mettre au

vote le prix de la cotisation a adhérent inchangée à 45€ (imposable) et 25€ (non-imposable), avec une récupération fiscale de 66%, soit une cotisation nette de 15,30€, l'assemblée approuve à l'unanimité.



**Dossiers traités ou en cours de traitement sur 2018-2019**

**Dossier renouvellement des baux DPF pour juin 2019**

Benoit Bouillé de la commission DPF prend la parole pour présenter à l'assemblée l'énorme travail accompli sur ce dossier conjointement avec Jean-Michel François et remercie particulièrement Jean-Pierre Arnauduc et Jean-Michel Dapvill de la FNC pour leur collaboration dans ce dossier ou 80 % des propositions de l'ANCGE, ont été repris.

Benoit nous énumère les principales mesures proposées par l'ANCGE et adoptées au CNCFD du 08-01-2019 :

- Les baux DPF passent de 6 ans à 9 ans comme pour le DPM
- L'amodiation est actée pour les associations départementales fluviales de chasse
- La régularisation des Cormorans est donnée aux locataires des lots

Benoit rappelle que les modifications aux statuts des associations doivent être entérinées pour le 30-06-2019, pour bénéficier de toutes les nouvelles dispositions du cahier des charge 2019.

**Déclaration convoquée de Didier Richardeau et d'Hervé Graton de la Vendée**

Didier Richardeau, administrateur ANCGE pour la région Pays de Loire et secrétaire général de la Sauvagine Vendéenne, nous lit un memo où il cible la problématique de la ressource « Eau » pour le remplissage des mares de Vendée depuis des années et la prise en compte de l'intérêt majeur de ces mares de tonnes pour la biodiversité. La saison dernière des chasseurs n'ont pu remplir leurs mares de chasse que fin octobre ou début novembre car le remplissage était interdit par arrêté préfectoral en Vendée.

Hervé Graton, le nouveau président de la Sauvagine et Didier Richardeau ont déjà engagé une procédure en requête auprès du préfet de la Vendée concernant cette problématique.

Ils demandent au président Vergy, si l'ANCGE soutiendra ce dossier et Didier Richardeau se propose de créer une commission sur la gestion « ressource Eau » au sein de l'ANCGE dont il serait le pilote. Le président propose à l'assemblée de soutenir cette initiative et concernant la création de cette commission, ce sujet sera discuté en réunion de CA.



Intervention de Benoît Bouillé pour l'ONCFS

**Dossier Milouin et partenariat ANCGE/OMPO**

Mathieu Guillemain de l'ONCFS, prend la parole concernant ce dossier, mais plus généralement sur la gestion adaptative des espèces, il nous informe à l'aide d'un diaporama que :

- Il y a plusieurs méthodes pour gérer des espèces face à des incertitudes
- Cela commence par un processus de concertation
- Il faut s'appuyer sur les meilleures connaissances récoltées
- Méthode mise en place aux USA en 1995
- Etudier les prélèvements et la taille des populations
- En 2012, mise en place de la gestion Européenne de l'Oie cendrée :
- Bien étudier les périodes de migration (descentes et remontées)
- La solution n'est pas avec les Pays-Bas, mais avec la Norvège
- Sur le Milouin, la population estimée à 200.000 oiseaux à baisser de moitié en 20 ans par le retour des baguages. Mathieu Guillemain insiste sur le rôle important des récoltes d'ailes et les retours sur les prélèvements.

Patrick Massenet prend à son tour la parole concernant ce dossier et nous informe de son déplacement en Biélorussie où les grandes

Intervention de Patrick Massenet et Mathieu Boas pour l'ISNEA et l'OMPO



picultrices biélorusses accueillent énormément de Mlousins, il nous informe que :

- Les scientifiques biélorusses sont prêts à collaborer sur ce dossier
- Que les chasseurs biélorusses chassent 3 semaines en mars (chasse de printemps)

Patrick Massenet, nous résume la réunion du 22-11-2019 sur la mise en place gestion adaptative en France. Les acteurs étaient la LPO, le Muséum, l'ONCFS, l'USACT et la PNC. A l'ordre du jour figurait la détermination des dates de migration prénuptiales. Le vote final a été de 4 contre et 1 pour.

### Dossier fichier National d'identification des espèces non domestiques

Le président qui est impliqué dans ce dossier, prend la parole pour nous informer que :

- Il rappelle tout d'abord la chronologie de ce dossier concernant la création pour le ministère d'un fichier d'identification national.
- Ce fichier a pour but d'identifier et de fichier toutes les espèces non domestiques détenues par les particuliers et les professionnels.
- Un collectif de différents acteurs concernés par ce fichage (Zoos, distributeurs d'animaux exotiques, CDE, AVIORNIS, ...) a été créé sous le nom « AGIR ESPECES »
- L'ANCGE fait partie depuis juillet 2018 de ce collectif car des espèces de canards comme le Souchet d'Europe et le Pilet d'Europe sont concernés par ce fichier
- L'arrêté d'application de ce fichier est sorti au J.O en octobre 2018
- Le collectif a depuis attaqué cet arrêté devant le Conseil d'Etat pour le faire annuler

Le président nous résume ensuite la réunion du 27 février 2019, qui s'est déroulée au salon de l'agriculture entre le ministère (Mme Gusse) et les distributeurs de bagues.

### Opération Nationale 2019 = Balance ton nid »

En l'absence de Denis Dabo qui est le référent national ANCGE pour ce dossier, c'est Loïc Podvin qui nous informe que :

- Cette opération de mise en place de nids artificiels dans les régions, à destination principale pour l'espèce colvert est une grande réussite au 11-05-2019.
- Beaucoup d'associations se sont mobilisées dans cette opération du Nord, au Sud, à l'Ouest et à l'Est (voir les retours d'articles dans la Sauvagine).
- En août et septembre, une synthèse au niveau national serait effectuée.

### Dossier sur la nouvelle communication et le questionnaire ANCGE

Julien Boudaud, graphiste professionnel, nous informe que :

- Une refonte en profondeur de la communication de l'ANCGE est engagée
- Un nouveau logo a été créé et diffusé
- La revue, la Sauvagine, a été « relouée »
- Une charte graphique va être mise en place sur de nombreux supports de communication

CConcernant le questionnaire ANCGE, Julien Boudaud nous informe que :

- Ce questionnaire permettra de situer l'image et le ressenti des adhérents vis-à-vis de notre association nationale
- Une perspective d'actions à mener pour reconquérir des anciens adhérents ou de nouveaux pourra être mise en place
- De nouvelles actions à mener seront envisagées

### Parole aux invité(e)s présent(e)s à cette AG



interview de Mme Catherine Bertaux

### Parole aux invité(e)s politiques

Madame Catherine Bertaux, conseillère départementale, représentante et suppléante du sénateur Franck Ménonville, membre de la commission Chasse et Pêche au Sénat, prend la parole pour nous informer que :

- Elle est déléguée de la chasse au féminin pour la Meuse
- Que la chasse au gibier d'eau n'est pas symbolique du département, mais que le nombre de pratiquants est stable
- Que c'est un département très attractif pour la pêche à la ligne
- Qu'il est nécessaire de présenter les passions sous d'autres angles de communication



interview de M. Boos et Gabrielle Pasoli pour l'ANCGE

### Parole aux invité(e)s scientifiques

Mathieu Boos pour l'ANCGE prend la parole, il nous informe à l'aide d'un diaporama que :

- La mise en place du projet AVIRAD/RADARS se poursuit dans différentes régions
- Les données déjà récoltées et étudiées sont très importantes pour le suivi migratoire
- Il y a 5 classements pour archiver les données (insectes, petits oiseaux, ...)
- Les connaissances fondamentales sont récoltées sur l'effet météo et la migration
- Affiner l'estimation démographique des populations = meilleures données
- Etudier l'évolution des stratégies migratoires en cycle annuel

### Parole aux invité(e)s cynégétiques

Gabrielle et Marco Pasoli, les représentants de l'Association Italienne des Chasseurs de Gibier d'Eau (IACAMA), prennent la parole et à l'aide d'un diaporama nous présentent leur association :

- L'association a été créée en 1976
- Ils nous présentent toutes leurs actions scientifiques, comme la reprise de carcasses d'hiver pour les équiper de balises et de bagues

- L'ouverture au gibier d'eau est la troisième semaine de septembre et la fermeture au 31 janvier
- Les chasseurs italiens n'ont le droit de prélever que 3 espèces de canards, 3 espèces de ralliées et 3 espèces de limicoles (Bécassine sourde, des marais et le vanneau)
- Il y a en Italie, environ 600.000 chasseurs dont beaucoup aux oiseaux migrateurs

### Echange interactif avec nos adhérents présents à cette AG

Après un échange « nourri » avec la salle ou beaucoup de questions ont « fusé », le président Didier Vergy remet la médaille d'honneur ANCGE à Patrick Massenet et se félicite des très bonnes relations entre nos différentes structures.

Le président remet également une médaille d'honneur ANCGE à Olivier Berthold pour le remerciement de l'accueil amical et la bonne organisation de cette AG 2019 dans la Meuse.

Il est 18h30, La séance est levée par le président et toutes les personnes présentes se retrouvent devant un verre de l'amitié.

Bernard Garnier, Secrétaire général



Didier Vergy remet la médaille ANCGE à Patrick Massenet puis à Olivier Berthold

Les membres de l'ANCGE autour de son président Olivier Berthold

